Archives nationales du Canada

Budget des dépenses 2003-2004

Partie III : Rapport sur les plans et les priorités

•	1 •	4 •		\sim 1
Δ	rchives	national	111h 29	l 'anada
$\overline{}$		mauwma	ics uu	vanaua

Budget des dépenses 2003-2004

Rapport sur les plans et les priorités

Approuvé

Ministre du Patrimoine canadien

Table des matières

Message de la Ministre	1
Message de l'Archiviste national	2
Déclaration de la direction	3
Raison d'être	4
Survol de la planification	4
Résumé des plans et des priorités par résultat stratégique	9
Description détaillée des plans et des priorités par résultat stratégique	10
Résultat stratégique 1 : Des ressources archivistiques reflétant l'expérience canadienne et protégeant les droits des citoyens	11
Résultat stratégique 2 : La préservation de la mémoire institutionnelle du gouvernement du Canada	13
Résultat stratégique 3 : L'accès des Canadiens à leur patrimoine archivistique	16
Résultat stratégique 4 : L'administration efficace du programme des Archives nationales	22
Résultat stratégique 5 : Le Musée du portrait du Canada	25
Organisation	26
Lien entre les résultats stratégiques et les secteurs d'activité 2003-2004	26
Description des secteurs d'activité	27
Collections des Archives nationales du Canada	28
Structure de l'organisme	29
Dépenses prévues de l'organisme	30
Annexe A: Renseignements financiers	32
Tableau 1 : Sommaire des paiements de transfert	32
Tableau 2 : Sources des recettes disponibles et non disponibles	33
Tableau 3 : Coût net du programme pour l'année budgétaire 2003-2004	34
Tableau 4 : Initiatives horizontales	35
Annexe B : Autres renseignements	38
Lois appliquées par les Archives nationales du Canada	38
Références	38
Renseignements supplémentaires	38

Message de la Ministre

Les Canadiens et Canadiennes sont de plus en plus fiers de leur culture et de leur diversité et célèbrent notre identité canadienne. Être Canadien ou Canadienne, c'est faire preuve d'ouverture face aux différences et apprécier la richesse culturelle qui accompagne notre diversité.

Les 18 organismes et sociétés d'État qui composent le portefeuille du Patrimoine canadien oeuvrent à renforcer notre identité et notre sentiment d'appartenance et à faire de notre diversité notre force sur tous les plans, que ce soit au niveau culturel, social, politique ou économique.



À l'ère de la mondialisation, les Canadiens et Canadiennes ne peuvent tenir leurs valeurs, leur culture et leur identité pour acquises. Il est donc important d'encourager l'expression de ces valeurs qui nous tiennent à coeur et qui incarnent notre identité.

Le portefeuille du Patrimoine canadien est fier, en collaboration avec ses nombreux partenaires, d'appuyer le travail et le succès de nos artistes, créateurs, athlètes et de tous ceux et celles qui incarnent nos valeurs et apportent leur contribution à la vitalité du pays. Les membres du portefeuille du Patrimoine canadien nous incitent, par leurs activités, à mieux connaître notre histoire et notre culture. Ils nous aident à mieux exprimer nos valeurs, à mieux nous connaître et à développer des liens entre nous.

En collaboration étroite avec la Bibliothèque nationale du Canada — qui est aussi un membre du portefeuille du Patrimoine canadien — les Archives nationales du Canada se sont engagées dans une transformation importante. En effet, dans le *Discours du Trône* du 30 septembre 2002, la Gouverneure générale a annoncé la création d'une nouvelle institution qui sera constituée des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale : la Bibliothèque et les Archives du Canada. La création de cette nouvelle institution ne va pas seulement permettre au gouvernement du Canada de renforcer sa capacité de préserver l'histoire et le patrimoine du Canada, mais elle va aussi aider tous les Canadiens et Canadiennes à avoir accès à notre histoire.

J'espère que ce rapport trouvera un écho auprès de mes concitoyens. Les Archives nationales du Canada sont déterminées à mieux les servir, à favoriser leur participation et à contribuer à leur donner la place qui leur revient dans notre société.

Sheila Copps

Message de l'Archiviste national

Pour mieux servir la population canadienne, les Archives nationales du Canada sont en train de subir une profonde transformation. Dans le discours du Trône du 30 septembre 2002, le gouvernement du Canada a annoncé la création d'un nouvel organisme appelé la Bibliothèque et les Archives du Canada, modèle unique qui résultera de l'intégration des Archives nationales du Canada et de la Bibliothèque nationale du Canada, et qui perpétuera la tradition d'excellence de ces deux institutions. Cette fusion représente un nouveau partenariat entre le gouvernement et les citoyens, et une participation conjointe à l'édification du Canada que l'on veut.

Cette nouvelle institution offrira beaucoup de nouvelles possibilités très attrayantes. En particulier, ce « super-organisme voué au savoir » mettra à jour des trésors de connaissances sur notre histoire et rendra celle-ci plus accessible — tant réellement que virtuellement — aux Canadiens. La Ministre du Patrimoine canadien, l'honorable Sheila Copps, a exprimé nos convictions communes lorsque qu'elle a déclaré que la « création de cet organisme, moderne, dynamique et d'envergure internationale, répondra au désir du grand public d'en connaître davantage sur le Canada ».

La Bibliothèque et les Archives du Canada veilleront à ce que les connaissances sur notre pays — et son histoire, sa population et ses nombreuses cultures — soient accessibles pour éduquer les gens, les informer et les inspirer. La nouvelle institution réunira diverses formes de renseignements, en grande partie uniques et introuvables ailleurs, sur notre expérience nationale. Elle assurera la préservation systématique de ces trésors nationaux et fournira au public un guichet unique d'accès à ces ressources. Les collections de la Bibliothèque et des Archives pourront être utilisées par n'importe qui à n'importe quelles fins : pour la protection de droits, des études, le développement économique ou l'expression culturelle, ou par pur plaisir.

Jusqu'à ce que la loi créant le nouvel organisme ait été adoptée et proclamée, les deux institutions continueront de fonctionner séparément. Changer n'est jamais chose facile et le changement rapide est souvent perturbant, mais les Archives nationales et la Bibliothèque nationale ont en commun une vision séduisante, des connaissances spécialisées dans de nombreuses disciplines, une tradition de services aux Canadiens et des dizaines d'années d'expérience en création de collections. Ces attributs créent un fondement solide pour former une seule institution et bâtir son avenir.

Les archivistes comme les bibliothécaires se sentiront chez eux au sein du nouvel organisme, parce qu'il s'articulera autour des valeurs qui leur sont le plus chères. C'est un privilège que de travailler avec l'administrateur général de la Bibliothèque nationale, M. Roch Carrier, tout le personnel de nos deux institutions et M^{me} Andrée Delagrave, qui a été nommée récemment Sous-ministre adjoint à la Transformation. Durant cette période de transition, nous travaillerons ensemble comme une seule équipe pour une même institution. Au cours des prochains mois, nous assisterons tous à une transformation fondamentale de notre manière de remplir notre mandat élargi et saisirons toutes les occasions de placer la Bibliothèque et les Archives du Canada au centre de la vie culturelle de notre pays.

Ian E. Wilson

DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2003-2004

(RPP) de 2003-2004
des Archives nationales du Canada.
)
À ma connaissance, les renseignements contenus dans ce Rapport :
 décrivant fidèlement les plans et les priorités de l'organisme;
• sont conformes aux principes de présentation énoncés dans les <i>Lignes directrices</i> pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités de 2003-2004;
• sont complets et exacts;
• sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion ministériels.
Je suis satisfait des méthodes et des procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.
Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.
Ian E. Wilson
le 10 février 2003

Raison d'être

Les Archives nationales du Canada conservent l'information consignée du pays, y compris les documents gouvernementaux essentiels. En rendant ses documents accessibles à tous les Canadiens, cet organisme contribue à la défense de leurs droits; il les aide aussi à mieux comprendre le Canada en les mettant en contact avec les sources de leur propre passé et de leur propre histoire.

Le gouvernement du Canada a confié plusieurs responsabilités précises aux Archives nationales. Par exemple, aucun document sous le contrôle d'une institution fédérale ni aucun document ministériel ne peuvent être détruits sans l'autorisation de l'Archiviste national. Tous les documents gouvernementaux et ministériels considérés comme ayant une importance historique ou archivistique doivent être transférés aux Archives afin qu'elles en assurent la garde et le contrôle.

Au début de l'exercice 2003-2004, le gouvernement compte présenter un projet de loi pour créer la Bibliothèque et les Archives du Canada, nom provisoire de la nouvelle institution en attendant l'approbation des dispositions législatives en question. Cette nouvelle loi remplacera la *Loi sur les Archives nationales* et la *Loi sur la Bibliothèque nationale*. En conséquence, dans le présent *Rapport sur les plans et les priorités*, le nouvel organisme est appelé la Bibliothèque et les Archives du Canada (ou simplement la Bibliothèque et les Archives).

Survol de la planification

Les Archives nationales travaillent dans le cadre global de planification du gouvernement. Elles sont financées en grande partie au moyen de dépenses de fonctionnement et sont autorisées à dépenser les recettes générées par leurs services de reproduction.

Une nouvelle institution qui contribuera à la réalisation du programme pangouvernemental

Dans le discours du Trône de 2002, le gouvernement a exposé un programme axé sur l'avenir pour le Canada. Les objectifs de ce programme sont l'innovation, la prospérité durable et la meilleure qualité de vie possible.

Le gouvernement a réitéré sa détermination à rapprocher les Canadiens de tous horizons, à leur faire connaître leur histoire et à permettre à leurs diverses voix de se faire entendre au sein de notre société commune. En créant la Bibliothèque et les Archives du Canada pour atteindre ce but, il se montre confiant que cette nouvelle institution constituera un bon investissement — grâce auquel tous les Canadiens, jeunes ou vieux, auront les outils

nécessaires pour accéder à leur histoire, se renseigner sur les fondements de notre société et prendre leur avenir en main.

Cette puissante institution sera une organisation phare vouée au savoir, qui servira les citoyens durant le XXI^e siècle et au delà. Elle représentera la foi qu'a notre gouvernement dans la valeur du savoir — ainsi que des idées, du savoir-faire, de la créativité et de l'imagination — comme carburant pour faire marcher notre économie et assurer au Canada un avenir prospère.

Dans son adresse en réponse au discours du Trône, le Premier ministre a déclaré que le fait pour les Canadiens de savoir qui ils sont leur permettra d'être maîtres de leur destin et de décider de leur orientation collective. Ainsi que l'a dit l'honorable Jean Chrétien, « Nous avons encore beaucoup de travail à faire. Retroussons-nous les manches et mettons-nous à l'œuvre. »

Un environnement en évolution : une myriade de défis

Transformation

La décision de créer la Bibliothèque et les Archives découle de la volonté de produire un nouveau type d'organisme d'information pour le XXI^e siècle. Pendant tout l'exercice 2003-2004 et au delà, les Archives nationales et la Bibliothèque nationale retrousseront leurs manches et poursuivront leur transformation en une seule institution : elles feront face aux changements, aux risques et aux défis et noueront des relations.

Ces deux organismes bénéficient depuis longtemps de la mise en commun de divers services généraux, tels que les services de ressources humaines et financières, de sécurité, de gestion du matériel et de gestion des installations. Au cours des deux dernières années, les services de technologie de l'information ont aussi été regroupés et mis en commun, l'environnement numérique ayant rendu de plus en plus floue la ligne de démarcation entre la Bibliothèque et les Archives.

À cause de cet environnement interdisciplinaire dynamique, la Bibliothèque et les Archives doivent élaborer un nouveau paradigme pour fonctionner efficacement. Afin de répondre aux exigences et aux attentes d'un public de plus en plus averti, cette institution doit relever le défi de fournir des systèmes et des services intégrés et transdomaines. Pour que les Canadiens, où qu'ils se trouvent, puissent accéder à ses collections, il faudra régler une foule de questions — y compris la préservation, l'enrichissement et la gestion des collections, les services Web, la gestion de l'information et les ressources humaines.

Pour la gestion du processus de transition, l'Archiviste national et l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale ont nommé un sous-ministre adjoint, qui relève d'eux. On a aussi mis en place un nouveau Conseil de direction; celui-ci est l'organisme décisionnel principale qui est responsable de l'administration générale de la nouvelle institution et de l'élaboration de ses stratégies globales. En outre, une équipe de transition

et des groupes de travail planifieront et coordonneront toutes les questions liées à la nouvelle institution.

Préservation et locaux

Pour ce qui est de mettre à la portée des Canadiens leur patrimoine documentaire, les nouvelles technologies offrent d'immenses possibilités. C'est un défi énorme que de préserver, d'entreposer et de rendre accessibles des millions de documents d'archives sous des formes et sur des supports de plus en plus diversifiés — depuis le verre et le ferrotype jusqu'au document numérique, en passant par le papier, le film, la bande sonore et la bande-vidéo. (Pour commencer, préserver la durée de vie des documents lisibles par machine coûte cinq fois plus cher que préserver des documents traditionnels.

La difficulté de préserver les collections est exacerbée par le risque auquel leur transport les expose. Depuis maintenant un certain temps, des documents doivent être transportés par camion entre les installations d'entreposage (à Gatineau (Québec) et à Renfrew (Ontario)) et les salles de consultation à Ottawa. La Bibliothèque et les Archives ont un défi crucial à relever : elles doivent réunir leur personnel, leur clientèle et leurs collections les plus fréquemment consultées — et veiller à ce que même les documents les plus fragiles soient convenablement entreposés et protégés en tout temps.

Accès

Les Canadiens ont une soif d'information sur eux-mêmes et sur leur pays qui grandit rapidement. Pour faire progresser la Bibliothèque et les Archives, nous devons trouver des moyens inventifs de donner accès à leurs trésors et de mettre à la portée de tous les richesses de notre culture, de notre histoire et de notre patrimoine. Il existe un lien indissoluble entre le rappel de sa culture et la création de nouvelles formes d'expression culturelle. Celles-ci doivent être inspirées par des images authentiques du passé — les mots, les voix, les émissions, les films, les portraits et les expériences de nombreuses générations de Canadiens.

Jusqu'à il y a environ cinq ans, les Archives nationales fournissaient leurs services sensiblement de la même manière qu'il y a un siècle et servaient peut-être 180 000 utilisateurs par an. De nos jours, par suite de l'augmentation phénoménale de leur capacité de fournir des services en direct, elles servent plus de trois millions de personnes. Grâce à un investissement stratégique dans leur infrastructure, elles peuvent maintenant placer 1,2 million d'images par an dans le Web. Cependant, à ce rythme, même au bout de dix ans d'activité soutenue, elles auront numérisé moins d'un pour cent de leur vaste collection.

De plus, la numérisation coûte cher. Au cours des trois dernières années, les Archives ont pu compter sur un financement temporaire de 3,5 millions de dollars fourni par les

programmes de financement de Culture canadienne en ligne du ministère du Patrimoine canadien, mais ce financement cessera en 2003-2004 et la Bibliothèque et les Archives devront travailler avec des partenaires pour continuer d'avoir les moyens d'incorporer du nouveau contenu dans le Web.

La question la plus importante est de savoir comment répondre aux attentes des utilisateurs en matière de rapidité et de facilité d'accès à notre énorme collection, sans cesse croissante, qui recèle la mémoire culturelle de notre pays. Il faut numériser ces documents non seulement pour les sauvegarder, mais également pour rendre accessible un contenu électronique qui concerne directement les Canadiens — leurs études, leurs problèmes, leurs familles et leurs collectivités. Grâce à un travail de numérisation planifié, on accroîtra l'accessibilité des documents et contribuera à leur survie à long terme.

Le succès de la nouvelle institution dépendra de sa visibilité et de sa pertinence pour les diverses collectivités du Canada, ainsi que de la mesure dans laquelle elle répondra à leurs besoins. Elle doit fournir aux gens des occasions d'entrer en contact avec leur passé au moyen de ses collections et être une ressource qui appuie des activités d'apprentissage structuré et des programmes d'études des niveaux universitaire, collégial, secondaire et élémentaire. Voici quelques-uns des principaux éléments qui l'aideront à atteindre ces objectifs : une vaste stratégie de communication, l'utilisation de nouvelles technologies, des partenariats avec des groupes d'utilisateurs et la liaison avec d'autres organismes culturels et éducatifs.

Gestion de l'information

Les Archives intensifient leur rôle dans le domaine de la gestion de l'information. Elles fournissent des directives concernant le cycle de vie complet des documents gouvernementaux et font valoir la nécessité de gérer l'information comme une ressource gouvernementale précieuse. Cependant, leur tâche cruciale consiste à promouvoir une vision commune et à faire comprendre l'importance du rôle joué par la bonne gestion de l'information gouvernementale dans « l'économie du savoir ». La nouvelle institution issue de l'union de la Bibliothèque et des Archives sera bien placée pour jouer un rôle prépondérant dans l'organisation de la gestion du savoir et de l'information. Nos spécialistes de l'information unissent leurs efforts pour bâtir de solides assises.

En 2002-2003, les Archives ont reçu un financement supplémentaire de 1,2 million de dollars. Cela leur a permis d'examiner divers graves problèmes de gestion de l'information et de mettre à l'essai des solutions pour les institutions fédérales. L'intérêt et l'appui manifestés pour cette initiative ont montré que les Archives nationales avaient décelé des problèmes d'une importance vitale et que les institutions fédérales désiraient vivement profiter de leurs services.

Cependant, ce financement à court terme cessera le 31 mars 2003 — ce qui nuira au leadership des Archives en gestion de l'information, au succès de l'initiative du

Gouvernement en direct et à la capacité gouvernementale de se pencher sur les dispositions de l'ébauche de politique sur la gestion des renseignements détenus par le gouvernement. En outre, le Groupe d'étude de l'accès à l'information (qui a terminé son travail au printemps 2002) a recensé d'importants problèmes de gestion de l'information qu'il faut régler. Le plus grand défi sera peut-être l'évolution culturelle requise.

Vu que, d'ici 2008, la forme de prédilection pour les documents gouvernementaux sera la forme électronique, la Bibliothèque et les Archives travaillent à la mise en place d'une infrastructure d'archivage des documents électroniques complète pour gérer le volume toujours croissant de documents électroniques.

Le passage à la gestion de l'information électronique s'accompagne de nombreux défis : il faut préserver les documents à long terme, élaborer une infrastructure commune et emboîter le pas aux progrès technologiques (et éviter l'obsolescence). Sur le plan opérationnel, de solides arguments militent en faveur d'un plus grand investissement dans la gestion de l'information — bien qu'il puisse être difficile d'en quantifier le coût exact. Cependant, les avantages que cela procure sont clairs : il est important d'avoir de l'information exacte et récente pour la prestation des programmes et la reddition des comptes.

Résumé

On s'attend à ce que la Bibliothèque et les Archives suscitent encore plus l'intérêt du public et bénéficient de son appui. Le chemin à parcourir ne sera pas sans écueils, et régler les problèmes existants prendra du temps, de la patience et de la détermination, mais nos efforts aboutiront à une institution qui remplira un mandat actualisé et élargi. Nous espérons mettre ce nouvel organisme en évidence sur la scène culturelle et faire voir en lui un lieu débordant de vitalité, où les Canadiens pourront découvrir leur histoire, leur culture et leur patrimoine.

Résumé des plans et des priorités par résultat stratégique

Résultat stratégique 1 : Des ressources archivistiques reflétant l'expérience canadienne et protégeant les droits des citoyens

Travaux permanents		Trav	aux cités dans un RPP antérieur
	Acquisitions dans le secteur privé.	□]	Plan de plate-forme pour la technologie numérique.
		_]	Évaluation des risques liés aux collections.
Tra	avaux cités dans le présent RPP		
	Collaborer avec les Autochtones pour préserver le	ır patr	imoine documentaire.
	S'assurer que les ententes de financement des prod	uction	ns audiovisuelles prévoient le dépôt d'une copie de
	chacune à la Bibliothèque et aux Archives.		
	Harmoniser les stratégies et politiques d'acquisition	n de la	a Bibliothèque et des Archives.

Résultat stratégique 2 : La préservation de la mémoire institutionnelle du gouvernement du Canada

Travaux permanents	Travaux cités dans un RPP antérieur		
☐ Améliorer les méthodes de gestion de l'information gouvernementale.	Se pencher sur l'agrandissement des centres fédéraux de documents.		
 Travailler avec les institutions fédérales pour améliorer le processus de traitement des autorisations de disposition de documents. 			
Travaux cités dans le présent RPP			
☐ Élaborer une stratégie de mise en place d'une int	rastructure d'archivage des documents électroniques.		
☐ Aider les institutions fédérales à éliminer les « a	Aider les institutions fédérales à éliminer les « accumulations » de documents.		
□ Élaborer des mécanismes de surveillance du tran	sfert des documents d'archives aux Archives.		

Résultat stratégique 3 : L'accès des Canadiens à leur patrimoine archivistique

	•
Tra	avaux cités dans un RPP antérieur
	Centre canadien de généalogie.
	Ressource dans le Web sur les Sources de la Nouvelle-France.
	Outils pour mesurer la satisfaction de la clientèle.
	Stratégie sur un programme visant à fournir un contenu numérique utile aux enseignants canadiens.
	Stratégie pour encourager les jeunes Canadiens à comprendre leur histoire et leur culture.
	Site Web des Archives postales canadiennes.
	Plan d'action pour des « Archives libre accès ».
	Symposium 2003 – La préservation des documents électroniques.
	Partenariat pour l'exposition intitulée Que sont les enfants devenus ? L'expérience des pensionnats
	autochtones.
	Faire rayonner davantage la Bibliothèque et les Archives.
Tra	avaux cités dans le présent RPP
	Numériser plus de 4 000 cartes et plans des collections cartographiques des Archives.
	Monter un site Web multimédia sur le Nord.
	Appliquer une stratégie pour l'élaboration de systèmes d'accès.
	Participer à Référence virtuelle Canada.
	Dresser des plans pour une tournée pancanadienne de La Collection Peter Winkworth.
	Contribuer à l'organisation de la conférence sur l'enseignement de l'histoire.
	Participer à InterPARES2.
	Agir à titre d'hôte des réunions de planification du Conseil international des archives.
	Examiner des questions liées aux sommets mondiaux de l'UNESCO sur la société de l'information.
	Veiller à la gestion et à l'administration appropriées du programme de subventions et de contributions.

Résultat stratégique 4 : L'administration efficace du programme des Archives nationales du Canada

Travaux cités dans un RPP antérieur

- □ Se concentrer sur le recrutement, le maintien et l'apprentissage.
- □ Entamer la phase 2 de MIKAN 3, la prochaine génération d'un système de description archivistique et de gestion des collections.
- □ Appuyer un nouveau cadre intégré de gestion des urgences.
- □ Concevoir une nouvelle installation d'entreposage des films en nitrate de cellulose.
- ☐ Élaborer une stratégie de logement à moyen et à long terme.

Travaux cités dans le présent RPP

- S'engager dans un processus de transformation transparent et en tous points participatif.
- Recenser les enjeux qui découlent du sondage mené en 2002 auprès des fonctionnaires fédéraux et qui ont un effet direct sur l'organisme.
- ☐ Élaborer un plan d'action en fonction des résultats d'une auto-évaluation des pratiques de gestion.

Résultat stratégique 5 : Le Musée du portrait du Canada

Travaux cités dans le présent RPP

- Obtenir l'approbation finale du Conseil du Trésor pour procéder à la phase de la construction.
- □ Acquérir et commander des portraits.
- □ Planifier les locaux du Musée pour les adapter à ses fonctions.

Description détaillée des plans et des priorités par résultat stratégique

Durant leur transformation en un nouvel organisme, les Archives nationales continueront de se considérer comme l'institution qui conserve et rend accessibles les récits liés au Canada et le fondement des droits et des responsabilités des Canadiens.

Le mandat élargi du nouvel organisme consistera à interpréter, à présenter et à exposer ses collections. Ses stratégies seront fondées sur les solides traditions, les valeurs communes et le savoir-faire unique de son personnel — et surtout sur les besoins des Canadiens en matière d'accès novateur, intégré et interactif à leurs connaissances et à leur culture

Jusqu'à l'adoption de la loi sur la nouvelle institution, les Archives nationales et la Bibliothèque nationale auront leurs propres séries de résultats stratégiques. Ces deux organismes poursuivent des buts similaires : servir les Canadiens, gérer les renseignements détenus par le gouvernement et rechercher l'excellence au travail.

Cette similarité de buts continuera de se manifester tandis que les deux institutions convergeront pour former une métacommunauté de spécialistes de l'information qui auront des préoccupations communes et de nouvelles occasions de mettre leurs connaissances en commun. Dans ce contexte, le nouvel organisme élaborera une série d'indicateurs pour mesurer les résultats réels obtenus.

Les plans et les priorités pour 2003-2004 sont groupés ici sous l'étiquette des résultats stratégiques visés par les Archives nationales. Ils mettent en évidence les initiatives qui seront propres aux deux organismes durant leur métamorphose en une seule institution.

Résultat stratégique 1 : Des ressources archivistiques reflétant l'expérience canadienne et protégeant les droits des citoyens

Les millions de documents qui redonnent vie au passé et que les Archives nationales conservent sont un des biens nationaux les plus précieux du pays. Ces collections d'archives renferment des lettres, des photographies, des timbres, des films, des enregistrements sonores, des cartes, des vidéos, des livres, des peintures, des estampes, des dossiers gouvernementaux et des documents électroniques. Elles constituent une mémoire sociale tangible et une source primaire de connaissances sur l'évolution du pays. Elles sont une source fondamentale d'information, de témoignages, de connaissances et d'inspiration créatrice et, reflétant l'expérience canadienne, elles aident à faire valoir et à défendre les droits individuels et collectifs.

Acquisition de documents d'archives

Pour s'acquitter de leur tâche qui consiste à recueillir des collections exhaustives, la Bibliothèque et les Archives compteront sur des sources telles que les legs d'établissements et de particuliers des diverses régions du pays, les transferts effectués par des bureaux fédéraux, les achats et les dons. Les autres plans et priorités concernant les acquisitions comprennent les points suivants :

- ☐ Conformément au document des Archives intitulé *Acquisitions dans le secteur privé*: *Orientations pour la période de 2000 à 2005*, l'institution s'appliquera à acquérir:
 - les documents personnels et politiques d'anciens ministres;
 - les documents de hauts fonctionnaires qui ont contribué à l'élaboration de la politique gouvernementale canadienne et les documents d'anciens gouverneurs généraux;
 - de la documentation visuelle sur la vie des Canadiens autochtones, ainsi que sur celle des collectivités d'immigrants durant la période qui a suivi la Deuxième Guerre mondiale;
 - les documents qui témoignent de la mondialisation de l'économie canadienne;
 - les œuvres de caricaturistes politiques, de concepteurs, de graphistes et de photojournalistes qui ont représenté des gens, des événements et des enjeux importants pour les Canadiens.

☐ La Bibliothèque et les Archives collaboreront avec des groupes d'Autochtones pour les aider à sauvegarder le patrimoine documentaire de leurs propres collectivités. Pour raconter l'histoire de nombreux Canadiens d'hier et d'aujourd'hui, on a de plus en plus recours à des moyens audiovisuels tels que les longs métrages et les émissions de télévision — dont beaucoup sont produits par le secteur privé avec l'aide du Fonds canadien de télévision et de Téléfilm Canada (qui fait partie du portefeuille du Patrimoine canadien). Puisque ces documents sont des éléments importants de notre patrimoine culturel, le nouvel organisme s'efforcera de d'obtenir que les futures ententes de financement pour de telles productions prévoient le dépôt d'une copie de grande qualité de chacune d'entre elles à la Bibliothèque et aux Archives à des fins de préservation. Ainsi, cette précieuse composante de notre patrimoine demeurera accessible à tous les Canadiens. ☐ Pour l'acquisition de fonds et de collections du secteur privé, les stratégies et les politiques des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale seront harmonisées, afin que les collections reflètent la diversité grandissante de la population canadienne.

Préservation des documents d'archives

La Bibliothèque et les Archives reconnaissent que les documents et les publications électroniques continueront de se multiplier à un rythme accéléré et que leur préservation adéquate représentera un défi permanent. Pour se faire une bonne idée du volume de données à préserver, il suffit de prendre connaissance des chiffres suivants :

- La collection d'archives de sir Wilfrid Laurier (1841-1919) se compose en tout de 64 mètres de documents textuels;
- durant les quinze années où il a été premier ministre (1968-1979 et 1980-1984), Pierre Trudeau a créé 1,3 mégaoctet d'information électronique;
- de nos jours, on estime à plus de 1,3 mégaoctet par jour l'information électronique produite par le bureau du premier ministre Jean Chrétien.

Il faudra faire des investissements cruciaux pour gérer cette énorme quantité de ressources électroniques. Par exemple, on devra recruter du personnel spécialisé dans la préservation des documents numériques, et acquérir et entretenir de l'équipement tel que des appareils-photos spéciaux, des scanneurs de documents, des sources d'éclairage, des ordinateurs, des imprimantes et des systèmes d'archivage de fichiers.

Les frais de préservation des documents lisibles par machine, des livres électroniques, des ressources audiovisuelles et d'autres documents numériques sont nécessairement plus élevés que pour leurs pendants traditionnels. Selon notre expérience, il faut consacrer jusqu'à cinq fois plus d'argent et d'efforts à la préservation, au classement et à la

description des documents audiovisuels que pour un nombre comparable de documents textuels. De plus, à intervalles réguliers de quelques années, il faut vérifier l'information ainsi stockée pour en garantir la qualité. Tout ce travail nécessite de l'équipement coûteux et des ressources humaines spécialisées.

Compte tenu de tous ces défis, la Bibliothèque et les Archives se proposent d'entreprendre les initiatives ci-dessous.

- L'étendue du plan de plate-forme pour la technologie numérique des Archives sera élargie pour répondre aux besoins de la Bibliothèque et des Archives en matière de technologie de préservation durable. La mise à exécution de ce plan accroîtra la capacité de l'institution de gérer les documents liés à des technologies, les collections numérisées, les outils-ressources Web et les fichiers d'images, et lui permettra de fournir des copies numériques de documents à ses clients et d'utiliser des technologies de pointe pour toutes ses activités de préservation.
- Pour l'exercice 2002-2003, les Archives nationales avaient projeté d'effectuer une évaluation des risques auxquels leurs collections sont exposées. Maintenant, on procédera à cette évaluation en 2003-2004 afin de l'étendre à l'ensemble des collections de la nouvelle institution. Cette opération fournira à la Bibliothèque et aux Archives des données sur la nature et l'étendue de tous les risques qui menacent leurs collections, ainsi que sur l'ampleur de chaque risque. Elle permettra aussi à cette institution de clarifier ses priorités en matière de préservation et de choisir des stratégies d'atténuation, afin d'évaluer le coût et les avantages de chacune de ces stratégies. La nouvelle institution sera donc bien placée pour prendre les mesures les plus adéquates et les plus rentables pour gérer et préserver ses collections et maintenir leur accessibilité au public.

Résultat stratégique 2 : La préservation de la mémoire institutionnelle du gouvernement du Canada

La Bibliothèque et les Archives poursuivront la mission que les Archives nationales se sont données de préserver la mémoire institutionnelle du gouvernement du Canada. Leur engagement à assurer l'intégrité de l'information gouvernementale et à conserver leur leadership dans le domaine de la gestion de l'information sera maintenu.

Disposition des documents gouvernementaux

Les responsabilités des Archives comprennent cette tâche importante qui consiste à se faire transférer par les autres institutions fédérales tout document qui n'a plus d'utilité administrative, mais qui a encore une valeur durable sur le plan archivistique, historique ou juridique. L'Archiviste national délivre des autorisations de disposition de documents où sont indiqués les documents qu'une institution devrait donner aux Archives, remettre à d'autres compétences ou détruire.

À mesure que les institutions fédérales mettent en place de nouveaux systèmes administratifs, un nombre croissant de leurs documents sont créés, gérés, diffusés et stockés sous forme électronique. Afin d'améliorer la gestion et la préservation de ces documents et de mieux sauvegarder le patrimoine institutionnel du gouvernement, les Archives ont cerné des questions qu'il faut régler.

Les Archives ont examiné les autorisations de disposition de documents de toutes les institutions fédérales visées par la Loi sur les Archives nationales du Canada et collaborent avec ces institutions à la mise à exécution de plans visant à rendre ce processus plus efficace. Cette opération sera une réussite si l'étendue des autorisations est complète, si celles-ci sont faciles à mettre en œuvre, s'il y a réduction du délai entre les dates de création et de signature finale, et si les Archives acquièrent effectivement les documents les plus importants. Les Archives élaboreront des mécanismes de surveillance pour évaluer les progrès du Programme de disposition des documents et l'efficacité de leurs partenariats. Par conséquent, plus de documents gouvernementaux qui ont une importance historique seront recensés et sauvegardés. ☐ Malheureusement, de nombreuses institutions fédérales ont des « montagnes de papier » — c'est-à-dire d'importantes accumulations de documents. Notre organisme aidera ces institutions à éliminer ces accumulations, ce qui leur permettra de reconnaître et de gérer plus facilement les documents qui ont encore de la valeur. Elles pourront aussi repérer et détruire les documents qui n'ont plus d'utilité administrative ni de valeur archivistique, et transférer aux Archives tous les documents qui ont une valeur historique et archivistique et dont elles n'ont plus besoin. Afin que les institutions fédérales leur transfèrent tous les documents d'archives qui ont une valeur durable, les Archives mettront au point de nouveaux mécanismes. La transmission de tels documents par la voie électronique éliminera la nécessité de les reproduire sous d'autres formes et facilitera leur mise à la disposition du public. Les Archives continueront de travailler avec les ministères et les organismes fédéraux pour s'assurer qu'ils utilisent la méthode de transfert la plus commode.

Gestion des documents gouvernementaux

Une bonne gestion de l'information et du savoir gouvernemental est importante pour les citoyens, le secteur industriel, les cadres supérieurs et tous les fonctionnaires. L'information est un bien précieux et nous devons la gérer aussi efficacement que d'autres ressources essentielles telles que les ressources financières et humaines.

La gestion de l'information (GI) devenant une priorité pour le gouvernement, la stratégie fédérale en matière de GI est en train de prendre forme. Celle-ci vise à utiliser les technologies pour donner aux Canadiens un plus grand accès aux documents gouvernementaux. Le but recherché est de permettre aux citoyens de faire usage des services intégrés améliorés en tout temps, où qu'ils se trouvent, dans la langue officielle de leur choix. La gestion des documents électroniques est, de toute évidence, la clé de la réussite sur ce plan; de plus, cela facilitera énormément le traitement des opérations et la prestation des services.

Les Archives nationales travaillent en étroite collaboration avec d'autres organismes (tels que le Secrétariat du Conseil du Trésor et Statistique Canada) pour démontrer la nécessité d'investir davantage dans la GI et d'accroître la capacité du gouvernement tout entier à cet égard. On est en train d'élaborer une stratégie pour la mise en œuvre de l'ébauche de politique sur la gestion des renseignements détenus par le gouvernement, qui s'appuie sur le concept de l'information en tant que ressource.

Afin d'améliorer les pratiques gouvernementales en GI, la Bibliothèque et les Archives feront preuve de leadership et fourniront des conseils, une orientation, un appui et une formation en gestion des documents gouvernementaux — en commençant par inculquer l'idée que l'information doit être gérée pendant toute la durée de son cycle de vie. En outre, elles élaboreront et feront connaître une série d'outils pertinents, tels que l'évaluation des capacités en matière de GI. On a déjà commencé à travailler à des lignes directrices sur la conservation des documents et à des systèmes de classification des activités qui relient l'information et les fonctions opérationnelles.

La question de savoir comment gérer les documents électroniques, qui seront le type de documents de prédilection du gouvernement d'ici 2008, est une préoccupation qui rend l'équation de la GI encore plus complexe.

Pour élaborer une stratégie de mise en place d'une infrastructure d'archivage des documents électroniques complète, la Bibliothèque et les Archives travailleront avec d'autres institutions fédérales afin de reconnaître les problèmes existants et d'échanger des idées, des notions et des renseignements sur les meilleures pratiques. La stratégie qui en résultera devra toucher à tous les éléments : les politiques, les processus, les technologies, la préservation, les ressources humaines et financières, les documents et la gestion du cycle de vie de l'information. Cette infrastructure permettra de gérer efficacement un volume

toujours croissant de documents d'archives électroniques, de documents numériques, de données structurées et d'information électronique publiée.

Utilisation optimale de l'espace pour la gestion des documents gouvernementaux

Les Archives nationales administrent des centres fédéraux de documents à Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Montréal, Québec, Halifax et Ottawa. Au lieu de conserver leurs documents (essentiels, semi-actifs ou inactifs) dans leurs bureaux, dont la plupart se trouvent dans des immeubles à loyer élevé des centres-villes, les ministères et les organismes fédéraux les confient aux centres régionaux, qui les entreposent et les gèrent dans des locaux centralisés moins coûteux, situés à des endroits stratégiques du pays.

Ainsi qu'on l'a mentionné dans le *Rapport sur les plans et les priorités* de 2002-2003, les Archives visent à mettre les centres fédéraux de documents en mesure de relever efficacement les défis associés à l'entreposage des documents gouvernementaux — tant dans l'actuel environnement hybride, où le papier et la forme électronique coexistent, que dans un futur environnement de plus en plus électronique.

☐ La Bibliothèque et les Archives répondront à la nécessité d'agrandir les centres fédéraux de documents, afin qu'ils puissent recevoir les grandes quantités additionnelles de documents de papier dont les ministères et les organismes fédéraux ont encore besoin à des fins administratives. Pour faciliter le passage à la forme électronique comme forme de prédilection pour les documents gouvernementaux, elles répondront aussi à la nécessité d'effectuer des investissements supplémentaires dans le domaine des technologies de l'information et des communications. Avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, la Bibliothèque et les Archives procéderont à une analyse d'investissement pour découvrir la manière la moins coûteuse de répondre aux besoins des centres.

Résultat stratégique 3 : L'accès des Canadiens à leur patrimoine archivistique

Les Archives nationales et la Bibliothèque nationale sont alimentées par une tradition de service au public et par des valeurs démocratiques qui appuient les droits d'accès des Canadiens aux collections de leur pays. L'union de ces deux organismes ne fera qu'affermir leurs engagements de longue date à rendre accessibles les collections d'archives, les œuvres publiées et le contenu numérique existant. À l'aide de leurs vastes ressources, la Bibliothèque et les Archives s'efforceront d'étancher notre soif accrue de connaissances sur le Canada; de plus, elles joueront un rôle d'orientation en ce qui concerne des questions telles que la création de contenu numérique, ainsi que les

technologies de l'information et des communications, afin de rendre leurs riches collections accessibles au public.

La prestation de services efficaces aux Canadiens au moyen des technologies de l'information

Le développement d'Internet a créé un lieu virtuel sans égal, où les gens peuvent satisfaire leurs besoins en information, regarder des films et des émissions, lire des nouvelles, publier leurs propres œuvres de création, converser en ligne, effectuer des recherches, faire des devoirs ou former des collectivités ayant des intérêts communs. Les Canadiens peuvent naviguer à travers l'histoire consignée dans des documents d'archives électroniques sans avoir à quitter leur domicile, leur école ou leur bureau. La numérisation offre aux Archives un excellent moyen de rendre leurs collections accessibles à tous.

De plus, ce nouvel environnement a produit une remarquable convergence entre l'information et son véhicule. Dans le futur, la culture et le contenu s'entrelaceront de plus en plus dans le Web à mesure que les gens utiliseront et adapteront le contenu culturel qu'ils trouvent en ligne.

En 2002, les Archives nationales et la Bibliothèque nationale ont commandé un rapport sur les centres d'intérêts des jeunes et leurs habitudes concernant Internet, afin d'améliorer leurs services pour ce marché. Selon les résultats de cette étude, les jeunes entrent en ligne tous les jours, utilisent fréquemment Internet pour faire leurs devoirs et aimeraient en savoir plus long sur le Canada. D'autre part, d'après ce sondage, les enseignants manquent de ressources pour les cours de sciences humaines.

Plusieurs initiatives seront réalisées afin d'améliorer les services et de les rendre plus accessibles.

Pour parvenir à élaborer une stratégie portant sur un nouveau programme d'éducation visant à fournir du contenu numérique utile aux enseignants, la Bibliothèque et les Archives ont absolument besoin des opinions éclairées des milieux de l'enseignement. En conséquence, une consultation nationale auprès d'enseignants, de représentants des ministères de l'Éducation, de professeurs en
éducation et d'autres spécialistes est prévue pour le printemps 2003.
La Bibliothèque et les Archives élaboreront et mettront à exécution une stratégie pour amener les jeunes Canadiens à se renseigner sur leur histoire et leur culture à l'aide d'instruments interactifs et de ressources pédagogiques accessibles dans Internet. Par un même portail d'enseignement et d'apprentissage doté de métadonnées pédagogiques, les enseignants et les élèves auront facilement accès à de l'information utile pour leurs programmes d'études primaires ou secondaires.
Le développement du Centre canadien de généalogie, projet d'une durée de quatre ans, se poursuivra pendant tout l'exercice 2003-2004. Les personnes qui

Internet unique pour accéder à des sources, du contenu et des services généalogiques canadiens fiables. ☐ La Bibliothèque et les Archives, les Archives de France et l'Ambassade du Canada à Paris continueront un partenariat d'une durée de deux ans en vue de créer une ressource Web pour Les sources de la Nouvelle-France. En 2004, nous célébrerons 400 cents ans d'exploration et de dialogue entre la France et le Canada. Par étapes successives, les deux pays numériseront beaucoup de documents textuels, de cartes et de plans d'architecture de la période allant des premiers voyages d'exploration des Français au Canada, au XVIe siècle, à la fin du Régime français, en 1763. Actuellement, une partie de ces documents historiques se trouve à Paris et l'autre à Ottawa — séparées par 4 830 kilomètres. Une fois ce projet terminé, plus de 630 000 images canadiennes et françaises auront été numérisées et ajoutées dans Internet, et cette ressource aidera à rendre vivante l'histoire de l'établissement des collectivités francophones au Canada. ☐ Les fonds de documents cartographiques des Archives se composent d'environ 1,5 million de pièces reproduites sur des microfiches portant une seule image chacune. (Celles-ci peuvent être consultées dans notre salle de référence, ainsi que dans des dépôts d'archives cartographiques et des cartothèques situés un peu partout au Canada.) Nous détenons aussi à peu près un million de dessins d'architecture. En 2003-2004 et au cours d'exercices ultérieurs, nous nous attendons à numériser chaque année plus de 4 000 cartes et plans d'une collection qui couvre plus de 500 ans d'histoire du Canada. Les critères utilisés pour choisir les pièces à numériser seront l'état de ces documents, leur importance historique et leur intérêt pour les utilisateurs. ☐ Un vaste site Web multimédia sera créé pour mettre en valeur les collections de la Bibliothèque et des Archives sur le Nord canadien et fournir un lieu de rencontre virtuel aux Canadiens du Nord et à ceux des autres régions. Ce site comprendra trois volets : dans Perception du Nord, on traitera des impressions, des idées fausses et des mythes sur le Nord; dans Collectivités du Nord, on examinera les besoins et les vues de ces collectivités; dans Collections sur le Nord, on exposera les collections numériques qui ont trait aux deux autres volets. ☐ Le site Web des *Archives postales canadiennes* sera terminé en mars 2004. Son contenu comprendra 4 500 documents numérisés sur la philatélie, les notices catalographiques de 1 500 périodiques du domaine de la philatélie, une bibliographie de 5 700 références philatéliques, des données de référence et des écrans de recherche pour les nouveaux timbres-poste de 2003, et une version numérisée de la publication Le guide postal 1875-1952. ☐ La réalisation du plan d'action pour des « Archives libre accès » se poursuivra. Ce projet est conçu pour mettre les Archives à la portée des utilisateurs de manières novatrices et les rendre plus accessibles. Les services aux clients que la

s'intéressent à la généalogie et à l'histoire familiale pourront utiliser un portail

Bibliothèque et les Archives fournissent sur place seront intégrés et améliorés grâce à l'harmonisation et à l'élargissement des horaires, à l'adoption d'un seul processus d'inscription et d'une seule carte d'utilisateur, et à la création d'un lieu central de réception des demandes présentées en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

☐ Pour évaluer l'efficacité des services qu'elles fournissent au public, la Bibliothèque et les Archives mettront en place des instruments qui leur permettront de mesurer systématiquement le degré de satisfaction de leurs clients. Elles s'attacheront à créer des outils pour évaluer l'efficacité de leurs sites Web et à déterminer les exigences auxquelles les bases de données doivent satisfaire pour la collecte et la communication des données.

Afin que les Canadiens puissent repérer facilement l'information désirée parmi la multitude des documents détenus par les Archives nationales, il est extrêmement important que ceux-ci soient bien décrits. L'utilisation d'une norme nationale, les *Règles pour la description des documents d'archives*, a permis de produire des descriptions plus complètes et de meilleure qualité. De plus, un environnement numérique nécessite l'emploi de métadonnées (telles que le langage de balisage extensible appelé XML) pour améliorer l'accès intellectuel aux ressources numériques par l'intermédiaire des navigateurs Web.

Lors d'un sondage mené récemment par les Archives nationales, 84 p. 100 des répondants ont indiqué que le fait d'avoir accès par Internet aux instruments de recherche et aux ouvrages de référence faciliterait leur travail de recherche.

- Les Archives emploieront une stratégie pour l'élaboration de systèmes d'accès à l'aide d'une architecture d'information fondée sur le schéma XML. Cela permettra un accès « intelligent » par Internet à une gamme étendue de sources de données, y compris des instruments et des guides de recherche, et fournira une structure prévisible d'accès au contenu numérique des sites Web de la Bibliothèque et des Archives. D'ici 2005, les chercheurs pourront se servir de puissants moteurs de recherche Internet pour découvrir et utiliser divers outils descriptifs afin d'accéder aux documents d'archives désirés.
- ☐ Durant la période de transformation des Archives nationales en une nouvelle institution, leur secteur des services à la clientèle travaillera avec Référence virtuelle Canada afin de donner accès aux collections des Archives par l'intermédiaire de ce service de référence Internet. Les Archives examineront aussi la possibilité d'incorporer dans ce site un lien menant au Centre canadien de généalogie.
- ☐ En vertu d'un contrat de licence de propriété intellectuelle conclu avec l'Université de Toronto et l'Université Laval, la Bibliothèque et les Archives diffuseront dans Internet le *Dictionnaire biographique du Canada*. Cet ouvrage unique et essentiel, rédigé dans un style facile à lire, renferme plus de

7 700 biographies fiables d'éminents Canadiens — de toutes les régions du pays et de divers milieux sociaux et groupes ethniques — qui ont influé sur l'évolution de nos collectivités et de notre pays. Actuellement, ce dictionnaire se compose de quatorze volumes dans les deux langues officielles; il sera augmenté. La mise en ligne de cet important ouvrage de référence appuiera les efforts déployés par le gouvernement pour préserver le patrimoine et la culture du Canada et en faire la promotion par Internet.

Sensibilisation des Canadiens à leur patrimoine archivistique

Dans son *Rapport annuel au Parlement* de 2002, la présidente du Conseil du Trésor, M^{me} Lucienne Robillard, fait observer que la « participation aux activités culturelles renforce la cohésion sociale et établit un terrain d'entente entre les générations et les cultures, sans compter qu'elle crée et protège un patrimoine culturel qui est la source de l'identité, du caractère distinctif et de la fierté des collectivités. »

Cela décrit bien les aspirations de la Bibliothèque et des Archives, qui sont en train d'ouvrir leurs portes au monde entier pour faire connaître leurs collections et leurs services. Internet est un nouvel outil de mobilisation des Canadiens qui prend une importance croissante pour l'atteinte de cet objectif. Diverses initiatives seront réalisées dans ce domaine

La Bibliothèque et les Archives prendront des moyens créatifs et novateurs afin de sensibiliser les Canadiens de tous les âges et de tous les milieux culturels à leur patrimoine et à leur culture. Elles favoriseront la formation de partenariats avec des auteurs, des groupes communautaires, des sociétés, des entreprises et d'autres organismes gouvernementaux (en particulier ceux du portefeuille du Patrimoine canadien), afin de combiner des activités — virtuelles ou sur place — liées à des programmes publics et à des fins de promotion mutuelle.
De nouveaux partenariats seront créés avec les écoles et les enseignants canadiens pour leur faire prendre conscience que les collections de la Bibliothèque et des Archives sont de riches ressources d'apprentissage sur le Web qui peuvent compléter leurs programmes d'études.
La Bibliothèque et les Archives contribueront à l'organisation de la conférence sur l'enseignement de l'histoire parrainée par l'Association d'études canadiennes, qui aura lieu à Halifax (Nouvelle-Écosse), en octobre 2003; son thème sera « La présence du passé ».
Conjointement avec l'Institut canadien de conservation et le Réseau canadien d'information sur le patrimoine, la Bibliothèque et les Archives accueilleront le Symposium 2003 — La préservation des documents électroniques : information récente et prise de décisions. Ce symposium (qui aura lieu en septembre 2003 à Ottawa) vise à sensibiliser davantage le secteur d'activité concerné aux problèmes

liés à la préservation des documents électroniques en réunissant de nombreux spécialistes qui travaillent dans des services d'archives, des bibliothèques, des musées et des instituts de conservation. On insistera sur la mise en commun des connaissances et sur des solutions pratiques aux problèmes de la préservation des documents électroniques.

- ☐ En partenariat avec la Fondation autochtone de guérison et la Fondation autochtone de l'espoir, la Bibliothèque et les Archives appuieront une tournée nationale pluriannuelle de l'exposition *Que sont les enfants devenus?* L'expérience des pensionnats autochtones. Cette exposition a été conçue pour mieux faire connaître les collectivités autochtones du Canada et aider à bâtir une société plus inclusive. L'institution aidera ces fondations à créer un site Web et un catalogue à partir de cette exposition, et publiera (tant en ligne que sous forme d'imprimé) un guide de recherche généalogique pour les Autochtones.
- Des plans seront dressés pour une tournée de *La Collection Peter Winkworth* d'un bout à l'autre du Canada. Cette précieuse collection d'œuvres d'art et de *Canadiana* couvre plus de quatre siècles d'histoire, et une exposition itinérante sur cette collection permettra à un plus grand nombre de gens de la voir, de l'apprécier et d'apprendre. La Bibliothèque et les Archives examineront diverses possibilités en matière de commanditaires et de partenaires pour cette entreprise.

Développement de réseaux d'archives nationaux et internationaux

Les Archives nationales appuient les objectifs de plus de 800 établissements d'archives canadiens grâce aux subventions et aux contributions qu'elles versent au Conseil canadien des archives (CCA), qui est l'association nationale chargée de faciliter le développement du réseau archivistique canadien. Le CCA assure aussi la coordination du Réseau canadien d'information archivistique (RCIA), passerelle bilingue qui donne accès à des notices descriptives et à du contenu archivistique numérisé de collections conservées dans diverses régions du pays.

À la fin de 2002, Conseils et Vérification Canada a effectué une vérification de la gestion de l'entente de contribution conclue avec le Conseil canadien des archives. Le Conseil de direction de la Bibliothèque et des Archives sera informé des résultats de cette vérification et des recommandations qui en découlent, et prendra des décisions afin que le programme de subventions et de contributions soit convenablement géré et administré. Il s'assurera aussi de la mise en place d'un cadre qui permettra de réellement suivre les progrès réalisés par le Conseil canadien des archives vers l'atteinte de ses objectifs.

La Bibliothèque et les Archives diffuseront leurs connaissances professionnelles et techniques et joueront un rôle déterminant sur la scène internationale grâce aux activités ci-dessous.

- □ La Bibliothèque et les Archives participeront à InterPARES 2, projet portant sur les documents produits dans de nouveaux environnements numériques et sur la manière de préserver l'authenticité de ces documents lors de leur passage d'une forme à une autre par suite de l'évolution des technologies. En plus des applications industrielles pratiques, les chercheurs examineront des moyens de préserver les documents produits par les gouvernements pour leurs services en direct et ceux créés par les artistes qui travaillent dans des environnements numériques. Ce projet se poursuivra jusqu'à la fin de 2006.
- Dans le cadre du projet InterPARES, les Archives prendront part à deux études de cas. L'une porte sur un atlas cybercartographique de l'Antarctique et concerne la création, l'organisation et la présentation de l'information géospatiale et non textuelle dans le Web; l'autre a trait aux intrants, aux processus et aux extrants en matière d'images numériques en mouvement et permettra d'examiner la production en studio de telles images.
- ☐ L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) tiendra des sommets mondiaux sur la société de l'information à Genève, en décembre 2003, et à Tunis, en 2005. La Bibliothèque et les Archives du Canada, en collaboration avec des organismes non gouvernementaux, participeront à l'examen de diverses questions liées à la société de l'information : l'infrastructure dans les pays en développement, la diversité culturelle et le domaine public de l'information, la liberté d'expression et l'éducation.

Résultat stratégique 4 : L'administration efficace du programme des Archives nationales du Canada

Plusieurs facteurs influeront sur la transformation des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale en une seule institution : leur savoir-faire dans de nombreuses disciplines, les valeurs de la fonction publique, les pratiques de gestion modernes, et un milieu de travail raisonnablement représentatif de la société canadienne et propice à la croissance et à l'avancement.

Un personnel compétent et motivé qui fournit des services de qualité

La Bibliothèque et les Archives seront bien placées pour attirer du personnel compétent aux habiletés et aux talents divers, qui a à cœur de fournir des services de qualité aux Canadiens. Un tel personnel est essentiel à notre transformation en un nouvel organisme.

serviront pour évaluer notre réussite. ☐ En tant que lieu d'excellence, la Bibliothèque et les Archives se concentreront sur le recrutement, le maintien de leur effectif et l'apprentissage. ☐ Les pratiques de gestion modernes seront un élément important de la transformation. La Bibliothèque et les Archives tiennent à ce que ce processus soit transparent et en tous points participatif. Le personnel de tous les niveaux recevra de l'information complète sur les changements et aura toutes les chances de participer. Bien que la transformation nécessite un supplément de travail et de patience de la part de tous, nous ferons des efforts pour qu'elle ne s'avère pas un fardeau trop lourd. Durant le processus, à mesure que les mécanismes, les structures et les activités changeront, il sera sans doute nécessaire de procéder à des ajustements et à des consultations, mais celles-ci devraient être efficaces et fructueuses. ☐ Un plan d'action sera élaboré en fonction des résultats d'une auto-évaluation des pratiques de gestion. Il portera principalement sur les capacités que l'institution doit avoir pour faire face à l'évolution de l'environnement et répondre à une demande accrue et plus diversifiée de la part de ses clients. ☐ Dans le domaine de l'équité en matière d'emploi, un nouveau plan pluriannuel sera élaboré. Celui-ci sera conforme aux objectifs stratégiques du nouvel organisme et cadrera avec les conclusions des examens précédents. Il permettra à la nouvelle institution de continuer à être un milieu de travail inclusif, pourvu de politiques pour répondre aux besoins de ses employés, et d'être vraiment représentative de la population canadienne. ☐ Le but visé par la Bibliothèque et les Archives pour leur milieu de travail est une culture qui traite tous les employés avec respect et qui incarne clairement les valeurs de la fonction publique. Afin d'atteindre cet objectif, l'organisme utilisera les résultats du sondage mené en 2002 auprès des fonctionnaires fédéraux par Statistique Canada au nom du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Ce sondage comprenait des questions sur des sujets tels que le milieu de travail, l'amélioration des compétences et le déroulement de la carrière, ainsi que les relations patronales-syndicales. D'après ces résultats (diffusés en décembre 2002), la Bibliothèque et les Archives détermineront quels éléments ont un impact direct sur cet organisme, décideront des priorités, recommanderont des solutions et élaboreront un plan d'action.

Il est le visage public d'une institution de calibre mondial et la mesure dont nos client se

Utilisation accrue des ressources d'information et des technologies de l'information

Pour relever les défis posés par la prestation de services aux Canadiens à l'ère de l'information, la Bibliothèque et les Archives continueront de mettre pleinement à profit

passerelle commune d'accès à leurs collections et à leurs services. ☐ La phase 1 de MIKAN 3, la prochaine génération d'un système de description archivistique et de gestion des collections, sera prête au printemps 2003. La phase 2 commencera avec l'élaboration d'un module d'accès public qui donnera aux Canadiens une vue d'ensemble des collections des Archives sur Internet. Ce système facilitera aussi l'échange d'information descriptive sur les collections d'archives avec d'autres établissements d'archives et bibliothèques. ☐ De 2003-2004 à 2005-2006, la Bibliothèque et les Archives continueront d'élaborer une infrastructure technologique souple et sûre pour l'information et les communications — pierre angulaire de la prestation de leurs services électroniques. Cette infrastructure emmagasine les descriptions des pièces détenues et les pièces elles-mêmes (si elles existent sous forme numérique) et rend cette information accessible au public. Elle assure aussi la sécurité et l'intégrité des systèmes et des bases de données. Mise en œuvre d'une stratégie de logement à long terme Afin que la Bibliothèque et les Archives soient une institution de calibre mondial, il est important de leur fournir l'espace dont elles ont besoin pour leur personnel, leurs visiteurs et la totalité de leurs vastes collections. ☐ La mise à exécution d'une stratégie de logement à moyen terme et à long terme se poursuivra avec l'appui du ministère du Patrimoine canadien et de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. En outre, la Bibliothèque et les Archives étudieront et analyseront leurs options (élaborées par des consultants en urbanisme) pour répondre à la nécessité de trouver des locaux convenables pour diverses fins : entreposage des collections, activités de préservation, accès public et bureaux du personnel. ☐ Une nouvelle installation d'entreposage pour la collection de films en nitrate de cellulose sera conçue en collaboration avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Le travail de construction commencera l'an prochain et est censé prendre fin en 2005. ☐ La Bibliothèque et les Archives mettront en œuvre et appuieront le nouveau cadre intégré de gestion des urgences. Elles visent ainsi à protéger les collections et les autres biens dont elles ont la garde, et à empêcher l'interruption de leurs services.

les nouvelles technologies. Elles tireront parti de leurs ressources pour créer une

Résultat stratégique 5 : Le Musée du portrait du Canada

Le Musée du portrait du Canada, un programme des Archives nationales du Canada, aura des liens solides avec la Bibliothèque et les Archives. Il se concentrera sur les portraits des gens de tous horizons et de toutes les régions du Canada qui ont influé sur l'évolution du pays. Sa mission consistera à faire mieux connaître notre histoire et notre société, ainsi qu'à préserver et à examiner les valeurs qui nous ont caractérisés dans le passé — et qui continuent d'être le fondement durable de la conception que nous avons du pays.

Le Musée du portrait fera surtout appel aux collections des Archives nationales, mais il puisera aussi dans les fonds de portraits d'autres organismes fédéraux et les collections publiques et privées du pays tout entier. D'une manière unique, ses expositions raconteront visuellement l'histoire du Canada au moyen des visages des personnes importantes pour nous sur les plans historique et culturel. Les œuvres exposées — historiques, contemporaines et sous des formes nouvelles — seront accessibles aux Canadiens tant sur place qu'au moyen du réseau virtuel.

- □ L'initiative visant à aménager les locaux du Musée pour la tenue d'expositions et d'activités liées aux programmes publics dans l'édifice situé au 100, rue Wellington est en voie de réalisation. Les croquis seront élaborés d'ici la fin de l'automne 2003 et l'on demandera l'approbation finale du Conseil du Trésor afin de passer à la phase des travaux de construction. Ceux-ci sont censés prendre fin en 2005-2006.
 □ Les aires du nouvel immeuble de la rue Wellington seront planifiées de manière à être adaptées aux futures fonctions du Musée du portrait. Elles comprendront, en plus des salles d'exposition, une salle multimédia pour les causeries, les conférences et la projection de films. Il y aura aussi une boutique et un café. On dressera également des plans pour un atelier et un musée pour les enfants, qui offriront aux jeunes des occasions uniques de se mettre en contact avec l'histoire du Canada et de créer leurs propres portraits. La programmation sera élaborée en
- ☐ Le Musée continuera d'acquérir des portraits pour la Bibliothèque et les Archives. Il travaillera aussi à l'élaboration de politiques d'acquisition et de commande de portraits.

un musée du portrait virtuel.

détail et comprendra des expositions, des publications, du matériel didactique et

Organisation

Lien entre les résultats stratégiques et les secteurs d'activité 2003-2004

	Total	14 940	8 900	12 397	26 425
	Le Musée du portrait du Canada	207		127	4 789**
ers de dollars)	L'administration efficace du programme des Archives nationales du Canada				21 636
prévues * (en milli	L'accès des Canadiens à leur patrimoine archivistique			12 270	
Résultats stratégiques – Dépenses prévues * (en milliers de dollars)	La préservation de la mémoire institutionnelle du gouvernement du Canada		006 8		
Résultats st	Des ressources archivistiques reflétant l'expérience canadienne et protégeant les droits des citoyens	14 733			
	Secteur d'activité	Acquisition et gestion de documents d'archives	Gestion de l'information gouvernementale	Services, sensibilisation et appui	Services généraux

Les chiffres de ce tableau comprennent les rajustements approuvés obtenus depuis le Budget principal des dépenses, et tiennent compte notamment des initiatives du Budget fédéral et du Budget supplémentaire des dépenses. Ce montant inclut des coûts de 4,0 millions de dollars pour les locaux du Musée du portrait du Canada. *

Description des secteurs d'activité

Acquisition et gestion de documents d'archives

Acquérir, contrôler et préserver les documents de l'administration fédérale ayant une valeur historique à long terme et les documents du secteur privé qui témoignent du développement du Canada et qui ont une valeur archivistique.

Gestion de l'information gouvernementale

Examiner, évaluer, superviser et mettre en oeuvre les calendriers des délais de conservation et les autorisations de disposition des documents des institutions fédérales; aider ces institutions à gérer leur information; et entreposer, récupérer et disposer des documents qui demeurent sous le contrôle des institutions fédérales.

Services, sensibilisation et appui

Faciliter l'accès aux collections des Archives nationales, renseigner les Canadiens sur l'institution, ses documents d'archives et ses services, et apporter son soutien aux services d'archives, aux activités archivistiques et au milieu archivistique canadien.

Services généraux

Fournir aux Archives nationales des services de planification stratégique, de coordination des politiques et d'examen; fournir aux Archives nationales et à la Bibliothèque nationale du Canada des services de ressources humaines et financières, des services de sécurité et de gestion de matériel, ainsi que des services de gestion des installations.

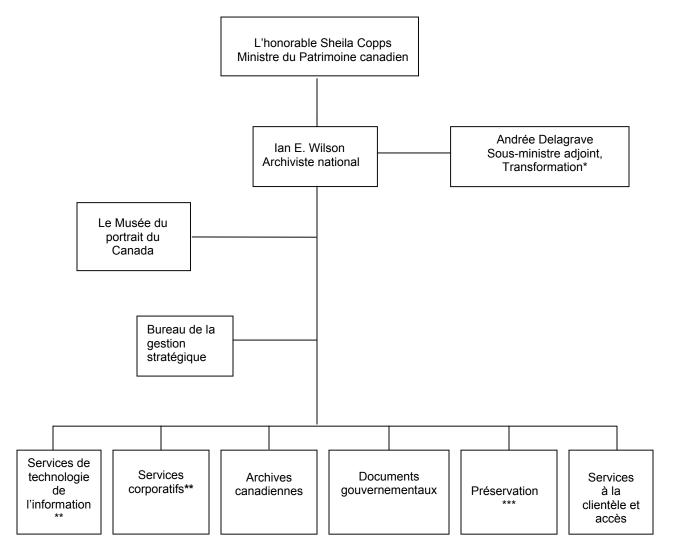
Collections des Archives nationales du Canada

Les Archives conservent des millions de documents qui redonnent vie au passé, y compris des timbres, des lettres, des photographies, des films, des cartes géographiques, des vidéos, des livres, des tableaux, des estampes, dessins et imprimés, et des dossiers du gouvernement.

Type de documents	Étendue des collections
Documents textuels gouvernementaux	110 660 mètres linéaires
Documents textuels privés	45 000 mètres linéaires
Documents électroniques	3,2 millions de mégaoctets
Cartes géographiques	1 519 000 pièces
Dessins d'architecture	1 053 000 dessins
Images photographiques	21 328 000 images
Documents d'art documentaire	343 000 pièces
Documents philatéliques	1 000 000 pièces
Documents de bibliothèque	63 000 pièces
Documents audiovisuels : son	162 000 heures
Documents audiovisuels : vidéo	111 000 heures
Documents audiovisuels : film	72 000 heures

(Statistiques relevées à la fin de l'exercice financier 2001-2002)

Structure de l'organisme



- * Relève de l'Archiviste national et de l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale
- ** Services communs des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale
- *** Services aussi fournis à la Bibliothèque nationale

Dépenses prévues de l'organisme

(en milliers de dollars)	Prévisions des dépenses 2002-2003*	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Acquisition et gestion de documents d'archives	16 016	14 940	14 940	14 940
Gestion de l'information gouvernementale	7 373	8 890	8 890	8 890
Services, sensibilisation et appui	13 611	12 886	12 046	12 131
Services généraux	16 059	13 321	13 464	13 672
Budget principal des dépenses (brut)	53 059	50 037	49 340	49 633
Moins : Recettes disponibles	294	494	569	654
Total du Budget principal des dépenses	52 765	49 543	48 771	48 979
Rajustements**	6 737	13 119	17 626	139
Dépenses nettes prévues	59 502	62 662	66 397	49 118
Moins : Recettes non disponibles	9	10	10	10
Plus : Coût des services reçus à titre gracieux	33 585	32 154	32 143	32 141
Moins : Coût des services fournis à la Bibliothèque nationale	6 103	5 178	5 178	5 178
Coût net du programme	86 975	89 628	93 352	76 071

Équivalents temps plein	661	661	661	661
-------------------------	-----	-----	-----	-----

^{*} Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

^{**} Les rajustements tiennent compte des approbations qui ont été obtenues depuis le Budget principal des dépenses et comprennent les initiatives du Budget fédéral, le Budget supplémentaire des dépenses, etc. Ils comprennent aussi les estimations des coûts des locaux pour le Musée du portrait du Canada: 4,0 \$ millions en 2003-2004 et 13,8 \$ millions en 2004-2005.

Tendances relatives aux dépenses prévues

Au cours de la période de planification visée, les dépenses prévues pour les activités courantes demeureront constantes : environ 49 millions de dollars par an. Les dépenses salariales représenteront quelque 75 p. 100 du montant total des dépenses prévues et les autres dépenses de fonctionnement, 21,5 p. 100. Les paiements de transfert du secteur des subventions et des contributions compteront pour 3,5 p. 100 des dépenses.

Les Archives nationales obtiendront des fonds supplémentaires au cours des trois prochaines années. Cela leur permettra de financer l'établissement du Musée du portrait du Canada au 100, rue Wellington, ainsi que la construction d'une nouvelle installation d'entreposage des films sur support en nitrate de cellulose, où sera préservé le patrimoine cinématographique et photographique du Canada. En association avec leurs partenaires, les Archives nationales continueront de mettre à exécution une stratégie de logement à long terme.

La fusion des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale pour créer la Bibliothèque et les Archives du Canada offrira une occasion unique de transformer ces deux organismes en une institution culturelle de calibre mondial. Au cours des trois prochaines années de planification, la difficulté sera de concilier les activités liées à la transformation et les priorités stratégiques existantes.

Annexe A : Renseignements financiers

Tableau 1 : Sommaire des paiements de transfert

(en milliers de dollars)	Prévisions des dépenses 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Subventions				
Services, sensibilisation et appui				
Conseil canadien des archives	600	600	600	600
Alliance pour le patrimoine audiovisuel canadien	25	25	0	0
Total des subventions	625	625	600	600
Contributions				
Services, sensibilisation et appui				
La communauté archivistique canadienne, pour appuyer des projets qui mèneront à la mise sur pied d'un réseau national d'établissements d'archives, de fonds d'archives, d'activités et de services	2 340	640	640	640
La communauté archivistique canadienne, pour appuyer des projets liés à la conservation de documents d'archives, ainsi qu'à la recherche, à la formation et à la diffusion d'information en				
matière de conservation	500	500	500	500
Total des contributions	2 840	1 140	1 140	1 140
Total des subventions et des contributions	3 465	1 765	1 740	1 740

Tableau 2 : Sources des recettes disponibles et non disponibles

Recettes disponibles

(en milliers de dollars)	Prévisions des recettes 2002-2003	Recettes prévues 2003-2004	Recettes prévues 2004-2005	Recettes prévues 2005-2006
Services, sensibilisation et appui				
Services et frais de services	294	494	569	654
Total des recettes disponibles	294	494	569	654

Recettes non disponibles

(en milliers de dollars)	Prévisions des recettes 2002-2003	Recettes prévues 2003-2004	Recettes prévues 2004-2005	Recettes prévues 2004-2005
Services généraux Divers	9	10	10	10
Total des recettes non disponibles	9	10	10	10

Total des recettes disponibles et non disponibles	303	504	579	664
---	-----	-----	-----	-----

Tableau 3 : Coût net du programme pour l'année budgétaire 2003-2004

(en milliers de dollars)	Total
Dépenses nettes prévues (budgétaires et non budgétaires brutes du Budget principal des dépenses plus rajustements*)	62 662
Plus : Services reçus sans frais	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	26 433
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor	2 310
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	68
Services des technologies de l'information fournis par la Bibliothèque nationale du Canada	3 343
Moins : Services fournis sans frais	
Services de gestion des ressources humaines, financières et matérielles, et de gestion des installations fournis à la Bibliothèque nationale du Canada	4 525
Autres services aux clients fournis à la Bibliothèque nationale du Canada	653
Coût total du programme	89 638
Moins : Recettes non disponibles	10
Coût net du programme pour 2003-2004	89 628

^{*} Comprend 4,0 \$ millions pour les coûts des locaux pour le Musée du portrait du Canada.

Tableau 4: Initiatives horizontales

Initiative horizontale	Objectif	Partenaires	Montant alloué par les partenaires	Résultats escomptés
Musée du portrait du Canada	Rénover et agrandir les locaux du 100, rue Wellington à Ottawa, afin de les transformer en un site qui se prête aux expositions et aux programmes publics du Musée du portrait du Canada.	Ministère du Patrimoine canadien Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Conseil du Trésor	22 000 000 \$	D'ici 2005-2006, lorsque la nouvelle installation sera prête, les Canadiens auront un Musée du portrait reconnu à l'échelle nationale et internationale. Les volets physique et virtuel du Musée mettront en vedette des hommes et des femmes de tous horizons qui ont bâti le pays et seront une source d'agrément, d'inspiration, d'étude et d'apprentissage.
Gestion de l'information gouvernementale	Améliorer la gestion de l'information gouvernementale : sensibiliser davantage à l'importance de l'information et être davantage déterminé à considèrer et à gérer l'information comme une ressource précieuse. Élaborer des outils et donner des conseils qui aideront à améliorer la gestion de l'information.	Secrétariat du Conseil du Trésor, Direction du dirigeant principal de l'information Bibliothèque nationale du Canada Autres ministères fédéraux	1 200 000 \$ ont été investis en 2002-2003. Des fonds additionnels sont nécessaires à la poursuite du processus en 2003-2004 et au delà.	Les initiatives de la Bibliothèque et des Archives (en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et d'autres institutions) résulteront en une sensibilisation accrue à l'importance de la gestion de l'information gouvernementale. Pour combler les lacunes sur le plan des capacités, on élaborera des outils et donnera des conseils sur divers sujets, tels que la gestion des documents Web et la gestion de l'information pendant toute la durée de son cycle de vie.

Résultats escomptés	Les Canadiens seront davantage sensibilisés au fait que des documents sont conservés à la Bibliothèque et aux Archives, ainsi que dans les nombreux établissements d'archives de moindre taille qui sont répartis dans tout le pays. Toute personne désireuse de se renseigner sur le passé du Canada pourra accéder aisément aux descriptions et aux versions numérisées de ces sources pertinentes et utiles.	Le Centre fournira un portail Internet unique qui donnera accès à des sources, à du contenu et à des services généalogiques canadiens fiables, qui pourront être utilisés par les personnes qui font de la généalogie, par celles qui rédigent l'histoire de leur famille, par les Canadiens et par quiconque, dans le monde, a des liens familiaux avec le Canada.
Montant alloué par les partenaires	4 350 000 \$ ont été investis; un montant additionnel de 2 300 000 \$ est prévu pour 2003-2004 (sous réserve de négociations avec le ministère du Patrimoine canadien.)	785 000 \$ ont été investis depuis 2001. Un montant additionnel de 350 000 \$ est prévu pour 2003-2004.
Partenaires	Ministère du Patrimoine canadien Conseil canadien des archives Établissements d'archives canadiens provinciaux, territoriaux, municipaux et privés	Ministère du Patrimoine canadien Bibliothèque nationale du Canada
Objectif	Enrichir le RCIA en y ajoutant des descriptions bilingues, ainsi qu'un large éventail de contenus et de ressources numérisés provenant de plus de 800 autres établissements d'archives de divers types.	Élaborer et mettre en place des ressources Web pour le Centre de généalogie.
Initiative horizontale	Réseau canadien d'information archivistique (RCIA)	Centre canadien de généalogie

Initiative horizontale	Objectif	Partenaires	Montant alloué par les partenaires	Résultats escomptés
Programmes de financement de Culture canadienne en ligne	Numériser encore plus de collections de la Bibliothèque et des Archives et les rendre accessibles sur Internet. Élaborer des outils de recherche Internet pour aider les Canadiens à naviguer parmi les vastes collections.	Ministère du Patrimoine canadien Bibliothèque nationale du Canada Industrie Canada Archives nationales du Québec	8 850 000 \$ ont été investis depuis 2000. Un investisse- ment additionnel de 3 000 000 \$ est prévu pour 2003-2004.	Les Canadiens auront accès, par le biais d'Internet, à un contenu fiable et informatif, qui leur offrira des instruments de recherche de tout premier ordre. Ils pourront tous accéder aux trésors des établissements d'archives, des musées et des bibliothèques de notre pays par des sites Web interactifs bilingues.
Site Web Les sources de la Nouvelle-France	D'ici 2004, élaborer une ressource Web sur les sources de la Nouvelle-France pour souligner quatre cents ans de dialogue entre la France et le Canada.	Ambassade du Canada à Paris Archives de France	770 000 \$ ont été investis depuis 2002. 590 000 \$ sont engagés pour 2003-2004 et 100 000 \$ pour 2004-2005.	Une ressource Internet sera créée pour aider à rendre vivante l'histoire de l'établissement des collectivités francophones au Canada. Des documents textuels, des cartes et des plans d'architecture seront accessibles sous forme numérique pour la période allant des premières explorations des Français au XVI [®] siècle jusqu'à la fin du Régime français en 1763.
Entrepôt pour les documents d'archives consignés sur des supports en nitrate de cellulose	Dresser des plans puis construire un nouvel entrepôt pour y conserver en toute sécurité le patrimoine cinématographique canadien consigné sur des supports en nitrate de cellulose.	Travaux publics et Services gouverne- mentaux Canada Ministère du Patrimoine canadien	10 000 000 \$	Les Archives continueront d'acquérir des images en mouvement et des documents photographiques sur des supports en nitrate de cellulose; elles pourront entreposer et entretenir convenablement ces films et ces photos afin que les Canadiens puissent s'en servir pour leurs études ou par pur plaisir.

Annexe B : Autres renseignements

Lois appliquées par les Archives nationales du Canada

L'Archiviste national est le seul responsable de l'application de la *Loi sur les Archives nationales du Canada*, L.R.C. 1995, c.1 (3^e suppl., c. N-2.5). Il a une responsabilité partagée à l'égard de l'application de la *Loi sur l'accès à l'information*, L.R.C. 1985, c. A-1, et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, c. P-21.

Références

Les sources de notre histoire : Orientations stratégiques à l'aube du nouveau millénaire — Les Archives nationales du Canada 2000-2003. Ottawa, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2000. www.archives.ca/04/0427 f.html

Plaidoyer en faveur d'une stratégie de gestion de l'information au sein du gouvernement du Canada, rédigé par D. Scott Campbell & Associates, Inc., Andrew Lipchak et John McDonald, pour les Archives nationales du Canada, 10 mai 2002. www.archives.ca/06/docs/action_f.pdf

Renseignements supplémentaires

Archives nationales du Canada 395, rue Wellington Ottawa (Ontario) K1A 0N3

Renseignements généraux : (613) 995-5138

Numéro sans frais : 1-866-578-7777

Une version électronique de ce rapport est accessible à l'adresse *www.archives.ca*. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ce document, veuillez communiquer avec :

Françoise Bouvier, directrice Bureau de la gestion stratégique

Tél.: (613) 992-7545 Téléc.: (613) 992-9010

Courriel: fbouvier@archives.ca

Pour obtenir d'autres renseignements sur les Archives nationales, prière de communiquer avec les personnes ci-dessous.

Gabrielle Blais, directrice générale Direction des services à la clientèle et de

l'accès

Tél.: (613) 996-3405 Télec.: (613) 995-0919

Courriel: gblais@archives.ca

Mario Ste-Marie, directeur général Direction des archives canadiennes

Tél.: (613) 992-3882 Télec.: (613) 992-5830

Courriel: mario.ste-marie@archives.ca

Jocelyne Cormier, directrice générale

Direction de la préservation Tél. : (613) 953-7701

Télec.: (613) 953-0070

Courriel: jcormier@archives.ca

Lilly Koltun, directrice Musée du portrait du Canada

Tél.: (819) 947-4470 Télec.: (819) 995-0179

Courriel: lkoltun@archives.ca

Marilyn Osborne, directrice générale

Direction des documents gouvernementaux

Tél.: (613) 992-7287 Télec.: (613) 995-9518

Courriel: mosborne@archives.ca

Paul Girard, directeur général Direction des services corporatifs

Tél.: (613) 996-2671 Télec.: (613) 992-8348

Courriel: pgirard@archives.ca

Peter Bruce, directeur général Direction des services de technologie de l'information

Bibliothèque nationale du Canada

Tél.: (819) 997-7223 Télec.: (819) 994-6832

Courriel: Peter.Bruce@nlc-bnc.ca

Andrée Delagrave, Sous-ministre adjoint, Transformation

Bureau de l'Archiviste national et

Bureau de l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale

Tél.: (613) 992-0660 Télec.: (613) 992-9010

Courriel: adelagra@nlc-bnc.ca